

N°404

du 17
Juin
2011

Editorial

Par Koffi
SOUZA

LE CONFLIT LIBYEN ET L'AFRIQUE

Hillary Clinton s'est rendue récemment à Adis Abeba au siège de l'Union africaine pour tenter de persuader les Etats africains de renoncer à leur soutien au Guide de Tripoli. Mais, pour l'heure, elle n'a pas convaincu les dirigeants africains de se rallier à la position de l'Otan.

Une crise sévère oppose les Africains et les Occidentaux. Les Africains reprochent à la coalition de les ignorer alors qu'ils sont les premiers concernés par les conséquences de la guerre en Libye. Des milliers d'émigrés africains perdent leur emploi et sont menacés dans leur vie. Les armes se répandent et favorisent le banditisme. Ces dangers ont été exposés devant le conseil de sécurité par le ministre mauritanien des Affaires étrangères, Hamadi Ould Hamadi. "La prolongation des opérations militaires en Libye pose chaque jour de nouveaux défis. Notre inquiétude est d'autant plus grande, que la crise libyenne a des dimensions régionales évidentes, et que les pays voisins de la Libye en Afrique du Nord et dans la base Sahélo-saharienne, sont ceux-là mêmes qui paieront le plus lourd tribut à la poursuite et à l'aggravation du conflit."

C'est pourquoi l'Union africaine a proposé une feuille de route qui demande un cessez-le-feu immédiat et une négociation entre les parties.

Le président de la commission de l'Union africaine (UA), Jean Ping tire la sonnette d'alarme et attire l'attention des occidentaux sur les conséquences de

(suite à la page 2)



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

Proposition de modification de la Constitution

L'UFC met les pieds dans le plat, le RPT retient son souffle

Visite de chantiers du ministre Andjo dans le septentrion

Encore des mises en demeure en vue pour des entreprises de TP

* Le tronçon Bassar-Kabou exécuté à 76%, 3 mois après la prolongation



Photo: L'Union



Photo: L'Union

Eso Solitoki (RPT) et Gilchrist Olympio (UFC)

Hygiène et Assainissement au Togo

Un document de stratégie en préparation pour l'horizon 2015

* Environ 200 milliards de francs Cfa nécessaires à l'exécution du programme.

La BADEA satisfaite de l'exécution du projet PARTAM

L'entreprise Midnight Sun finit en six mois les travaux d'un an

Respect des engagements en matière de droits de l'homme

Les "vérités" de l'Exécutif devant les Nations Unies le 6 octobre prochain

Vient de paraître

Repères

L'accès au financement des PME en Afrique de l'Ouest

La quatrième réunion du comité de pilotage du projet "Fonds Européen de Développement" (FED-2010) s'est tenue les 9 et 10 juin à Lomé sous le thème "Faciliter et améliorer l'accès au financement des Petites et Moyennes Entreprises (PME) en Afrique de l'Ouest". Cette rencontre qui a réuni des entrepreneurs des PME du Bénin, du Burkina-Faso, de la Côte d'Ivoire et du Togo a été organisée par la Chambre du Commerce et de l'Industrie du Togo (CCIT) avec l'appui financier et technique de l'Agence pour la Coopération et le Développement (ABPCD), de l'Union Européenne (UE) et du programme "PROEIVEST". Elle a pour objectif de renforcer les compétences des organisations intermédiaires des secteurs privés telles que les chambres de commerce, des financiers et des entrepreneurs afin d'améliorer l'investissement et l'accès au crédit des PME dans la sous-région ouest africaine. Au cours des travaux, les participants ont été édifiés sur le projet FED-2010 et ont planché sur le renforcement de la connaissance des problématiques et besoins des PME à l'attention des collaborateurs des institutions financières, sur l'étude de développement des financements à moyen et long terme et sur l'analyse des processus crédits dans les institutions pilotes. Ils ont également étudié la création d'une société de caution et de garanties à moindre coût et la mise en place entre autres de service de formation, appui et assistance technique au sein de ces organisations professionnelles.

M.A./ATOP

Les racines du yucca, Koulsy Lamko

C'est l'histoire d'un arrachement de mots et de racines aussi tenaces et ancrées que les racines du yucca, sur fond d'exils. Au Mexique, un écrivain devenu allergique au papier quitte la grande ville sur les conseils de son éthiothérapeute. Il se rend dans un village de rescapés de la guerre du Guatemala, où vont se croiser les démons de ses origines

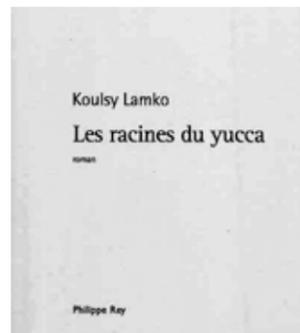
africaines et les cauchemars de ceux qui ont vécu l'horreur.

On croit d'abord à l'un de ces récits semblables à des serpents qui se mordent la queue, ces romans dont l'auteur est le héros de l'histoire qu'il écrit. Auto-interrogation, auto-questionnement, auto-écriture, auto-littérature, etc.

Mais ici, l'introspection se mêle aux

récits des villageois qui s'imposent à l'écrivain dans la légèreté de la vie quotidienne. Principalement celui écrit par Teresa sur un cahier d'écolier, qui raconte ses errances et les meurtrissures subies par son corps d'adolescente lors de son exode. Celui implicite de Monica et Marcello, les confidences de Maria, les souvenirs sans regrets de José Luis. Et puis il y a tous les fantômes de l'écrivain surgis de son "pays de merde qu'il adore". La langue de sa mère, le souvenir pesant de Léa, les zombies des champs de concombre, les spectres de Lune et Jel.

Les mots et les non-dits s'entrecroisent mais le dictaphone refuse d'enregistrer les paroles enfouies. Comme si certaines choses



ne devaient jamais être dites, à moins qu'il soit ici question de l'impuissance de la parole, du texte, du langage à dire l'horreur, à exprimer le cœur de l'être, les racines obscures de tout humain...

Les racines du Yucca, Koulsy Lamko, Editions Philippe Rey, 2011

Musique

Y a bon musique reggae au Centre Mytronunya ce soir

Le Centre culturel Mytronunya amorce une quinzaine musicale ce vendredi 17 juin par la production en live de Naty, vedette locale de la chanson reggae. Le Live Reggae Night a pour concept de donner aux amateurs du reggae, musique révolutionnaire et de transformation sociale par essence, une place de choix où ils pourront écouter du "bon reggae". Il est vrai que les centres culturels pour le genre sont très peu disponibles, malgré un espace musical qui abonde d'auteurs reggae plus ou moins de qualité. Un ancien fonctionnaire du CCF, grand amateur de reggae avait entrepris ce genre d'initiative tombé à l'eau après son départ.

Le Centre culturel Mytronunya, dont la philosophie est l'information alternative, l'éveil à la curiosité, l'apprentissage de la liberté par l'exercice de la réflexion, l'expression organisée de la réflexion et du jugement, la publicité



du débat, la nécessité de la lecture, laissera pour un temps les diffusions documentaires sur le Tiers-Monde et les rapports Nord-Sud, pour s'égayer quelque peu, le temps de retrouver les esprits.

Dirigé par le Français ZOUL à la tête d'une dizaine d'associations togolaises, le centre Mytronunya, situé à Adidogomé, non loin de l'Eglise des Frères Franciscains, fait un savant dosage de l'agro-écologie, l'art et la culture, la solidarité internationale et l'information alternative. Tout un programme.

Editorial

LE CONFLIT LIBYEN ET L'AFRIQUE

(suite de la page 1)

ce qui se passe en Libye sur le sol africain, en Mauritanie, au Niger, au Mali, au Tchad, au Soudan et jusqu'en Somalie. "Les armes qui sont distribuées, soit par Tripoli, soit par Benghazi se retrouveront tôt ou tard dans le désert, des armes parfois sophistiquées entre les mains d'Al Qaida, de terroristes, de coupeurs de route, de trafiquants de drogue, a-t-

il averti.

La divergence occident-Afrique porte essentiellement sur le sort du colonel Khaddafi. Les occidentaux exigent avant tout le départ du guide libyen du pouvoir. Les africains souhaitent que son sort ne soit réglé qu'au terme de la négociation.

La prolongation du conflit libyen est en tout état de cause dangereuse et elle risque de déstabiliser nombre de pays africains.

Repères

Le courant électrique peut être moins cher

L'Association Togolaise des Consommateurs (ATC) a organisé le mercredi 8 juin à Lomé dans le cadre de ses activités, une table ronde sur le problème d'accès et de fourniture de l'énergie électrique au Togo. Placée sous le thème "Quelles dispositions des pouvoirs publics pour l'accès des consommateurs ou usagers à l'énergie électrique", cette rencontre d'échange et de partage a réuni des représentants des administrations publiques et privées de la société civile, des syndicats et un représentant de la Compagnie Energie Electrique au Togo (CEET). Développant cette thématique, le chargé des affaires économiques à l'ATC, Pr. Akpaka Toulassi a relevé le rôle important que joue l'énergie électrique dans le développement économique du pays. Il a ensuite fait la genèse du secteur électrique et présenté les préoccupations actuelles des consommateurs. Il a fait remarquer que de 1960 à 2010, la consommation d'énergie électrique au Togo a connu une forte augmentation due à la croissance démographique. Selon Pr. Akpaka, malgré les efforts des autorités, la grande majorité des Togolais n'a pas accès à cette énergie car le nombre de demande à la CEET est estimé de nos jours à 180.918 clients particuliers qui ont souscrit à la base tension et 494 clients professionnels à la moyenne tension, donnent un taux de couverture électrique de 23%. S'agissant des préoccupations des consommateurs, le chargé des affaires économiques à l'ATC demande à la CEET et aux autorités impliquées, la revue à la baisse du prix du kilowatt heure, la suppression des frais d'entretien et de location du compteur de même que certaines taxes, compte tenu du pouvoir d'achat des Togolais.

M.A./ATOP



AVIS A LA CLIENTELE



La Direction Générale de la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) informe son aimable clientèle qu'en raison des travaux de changement de Cellules Modulaires dans le Poste de Transformation Moyenne Tension et Basse Tension de Château d'Eau, la fourniture du courant électrique sera interrompue dans les zones et quartiers suivants selon le programme ci-après:

Samedi 18 juin 2011

08h 30 à 16h 00: Souza Nétimé, Château d'Eau de Bè, Direction de la Limusco, Centre de Formation des Soeurs de la Mission, Pharmacie Château d'eau, Avenue Augustino de Souza, Rues des Mimosas, des Canaries, Statice, Litimé, Topli et Tsiviépé.

A cet effet, la CEET recommande toujours que les appareils soient débranchés lorsqu'une coupure intervient et ne soient remis en service qu'après le retour de l'électricité.

La Direction Générale présente ses excuses à sa clientèle et la remercie pour sa compréhension.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

Visite de chantiers du ministre Andjo dans le septentrion

Encore des mises en demeure en vue pour des entreprises de TP

* Le tronçon Bassar-Kabou exécuté à 76%, 3 mois après la prolongation.

Sylvestre D.

Un bilan fait en 2010 établit que le Togo n'a que 14% de routes en bon état et 16% en passable. Le pouvoir de Lomé en est conscient. Et, dans les prévisions des dépenses publiques, les Travaux publics viennent en tête des investissements de 2011 avec plus de 120,359 milliards de francs Cfa, dont 35,462 milliards pour la construction et le bitumage des routes et 10,375 milliards pour l'entretien routier. Le temps presse, vu l'impact économique d'une bonne route. Mais les entreprises en charge des travaux ne semblent pas rythmer au même son. En dépit des dernières sanctions dissuasives. La récente visite de chantiers, ouverts dans la partie Nord du pays, du ministre des Travaux publics le confirme. Du 6 au 11 juin 2011, Andjo Tchamdjia est allé dans les Savanes, la Kara et la Centrale pour évaluer l'état d'exécution des travaux, les difficultés liées à leur avancement et surtout exhorter les entreprises et les bureaux de contrôle à y mettre du sérieux pour rester dans le calendrier. Au finish, il faut compter avec les retards. C'est la conclusion en parcourant les observations et recommandations dressées ici et là. La visite ayant englobé les travaux de bitumage et la réhabilitation des 30 km de pistes rurales par préfecture.

Dans le grand Bassar, l'entreprise ECOAT aura entraîné à démarrer les travaux de pistes rurales sur les axes Bassar-Dikpakparé (16 km), Bangéli-limite Dankpen (4,4 km) et Sanda

Koudjoukada-Agbalossi, CEB-Landa Kpenzindé et Tchare-Soumdina haut-Soumdina bas. Le tout pour 402,458 millions de francs Cfa. Pour des travaux de dégagement et de construction d'ouvrages, l'avancement était de 2,5% à quatre jours du même délai du 12 juin. Probablement à cause du retard important dans le démarrage des travaux. Sur le chantier, ECN devra mettre des panneaux d'identification et de signalisation dans les meilleurs délais, aménager des déviations en état de circulation permanente au niveau des ouvrages en construction et mettre en place la police d'assurance comme le précise le contrat. Pour sa part, le bureau de contrôle BERECA doit fournir le rapport d'actualisation dans les meilleurs délais. Et l'administration exige une présence permanente des bureaux de contrôle, du laboratoire et du topographe sur le chantier.

Sur les tronçons Kpaha-Tchitchidé-Kounantché (15,7 km), Pouda-Kawa haut (4,3 km), Baga-Koka + bretelle Préfecture-Lycée (4,2 km) et Léon-Misséouta (7,7 km), dans la préfecture de Doufelgou, l'entreprise ECOBA-K encourt également une mise en demeure au-delà du 12 juin, pour n'avoir fait que 10% au moment de la visite du ministre Andjo, contre la tranche ferme de 37% à réaliser en deux mois. Ici aussi, les déviations sont impraticables au niveau des ouvrages en cours d'exécution et les panneaux d'identification de chantier ne sont pas mis en place. Ce qui constitue un danger pour les usagers et



Revêtement de la route Kabou-Bassar par gravier concassé

l'entreprise », indique-t-on. A la date du 8 juin dernier, les travaux de dégagement, de construction d'ouvrages et de reprofilage lourd sur les axes Bafilo-Soudou-Frontière Bénin, Gandé-carrefour Somgaou et Efolo-Daoudé ont atteint 35%, soit à deux points des 37% de la tranche ferme. Le rechargement a même commencé sur certains tronçons.

Au total, ce sont près de 243,70 km de pistes rurales qui sont visités dans les sept préfectures. L'Etat y a injecté une bagatelle de 2.898.846.748 francs Cfa pour la réalisation des travaux par les entreprises, et 125.890.000 francs Cfa pour les bureaux de contrôle.

Après les pistes rurales

Dans la région des Savanes, le ministre Andjo s'est rendu sur les ponts de 30 mètres à Bouadé, 40 mètres à Dontougou et 80 mètres à Tanloaga. Pour constater des taux d'avancement respectifs de 72,71%, 61,83% et 69,53%. Pour le pont mixte de Bouadé, les travaux de bétonnage sont terminés ; il ne reste que le lancement de la structure métallique. Idem pour le pont de Dontougou. Quant à celui de Tanloaga, c'est un pont en béton armé ; le tablier est coulé et il faut maintenant construire le mur en retour. Au budget 2011, l'Etat a prévu de consacrer 1,335 milliard de francs Cfa à la construction des ponts de Tanloaga et de Dontougou.

Sur Dapaong-Ponio, l'entreprise burkinabé EBOMAF est à 34,38% d'avancement. Les travaux ont commencé le 1^{er} septembre 2010. Il faut donc y voir un léger retard par rapport au timing, selon la Direction des Travaux publics. Dans les prévisions budgétaires, l'Autorité y inscrivait 6,464 milliards de francs Cfa pour l'aménagement et le bitumage de la route Dapaong-Ponio-Frontière Burkina.

Sur l'axe Kara-Kpenzindé, long de 40 km, l'entreprise GER a avancé de 60% pour des travaux prévus du 18 novembre 2010 au 18 juin 2011. Les TP relèvent une lenteur et un arrêt des travaux de remblai d'accès à l'ouvrage pour cause de manque de latérite depuis le début juin. D'où l'appel à accroître le rythme et à prendre des dispositions pour foisonner la latérite. Il lui est aussi demandé de « prendre des dispositions pour reprendre les travaux de remblai

d'accès à l'ouvrage dans les meilleurs délais ». La même entreprise, sur Bassar-Kabou (23 km), est à 76,51% depuis le démarrage des travaux en janvier 2010 jusqu'au 8 juin dernier, soit 3 mois d'extra-time après la prolongation de 2 mois qui s'achevait le 31 mars 2011. Elle devrait déposer les outils de travail en janvier 2011. Aujourd'hui, les TP fixent la fin des travaux au 30 juin prochain, peut-être parce que « les dernières recommandations pour le bon avancement des travaux sont en train d'être suivies ». Le terrassement et les couches de fondation et de base sont terminés sur les 23 km, les bordures arasées et la construction des dalots sur le contournement en cours d'exécution, le revêtement de la bicouche exécuté sur 14 km, etc. Néanmoins, on note des problèmes de talus érodé, de rizière (le bitume a couvert un champ), et de carrières dont l'environnementaliste demande la remise en l'état. Bassar-Kabou coûte plus de 6,8 milliards de francs Cfa au pays.

Enfin, les 8,7 km reliant la Route Nationale 1 (N'Tienta) à Womalo sont reconstruits à 70% par l'entreprise CB Génie civil. En détails, le terrassement de la piste et de l'ouvrage terminé à 100%, le rechargement à 50%, le coulage du béton pour chevêtres à 100%, la préfabrication des poutres et pré-dalles à 100%, la construction des 3 dalots à 100%, etc. Autre problème : récurrence de rupture de stock de matériaux (ciment, fer, ...). Aussi est-il demandé à CB Génie civil d'approvisionner suffisamment le chantier en matériaux afin d'éviter les fréquents arrêts. A la même entreprise, il est demandé d'accélérer les travaux entre Kanté-Ataloté-M'Bortchika (61 km) pour combler les 46% restants et ne pas tomber dans les pénalités.

Quant au contournement d'Alédjo et de Défalé (29,369 km), la chinoise SNCTPC a aujourd'hui avancé de 4,02% et 10,59%.

Il faut remarquer que des entreprises, déjà sanctionnées dans un passé récent, se retrouvent dans le viseur du ministre des TP. Aussi, forcément, faudra-t-il changer le disque rayé des entreprises défaillantes qui gagnent à chaque coup des marchés.



Une phase des travaux actuels dans le contournement d'Alédjo

Kagbanda-Tchaboua (10 km). Prévus pour commencer le 12 avril 2011, lesdits travaux ne l'ont été que le 13 mai suivant. Mais ils devraient s'achever le 12 juin dernier pour la tranche ferme de 37%. Il fallait donc un miracle pour respecter la recommandation du ministère d'« exécuter les travaux à hauteur de 37% avant le 12 juin sous peine d'être mise en demeure ». Surtout qu'à la date du 8 juin, le taux d'avancement n'était que de 5,10%. Un avertissement a été adressé à l'entreprise pour le retard des travaux par rapport au délai contractuel.

La même menace touche l'entreprise ECN dans la Kozah où un total de 44,9 km de pistes rurales doit être construit, entre A t c h a n g b a d é - B é b é d a -

riverains. Pour le reste, les entreprises GER, MAYI CONSTRUCTION et EZA-KAO n'ont pas trop avancé dans les 29,2 km, 34,7 km et 33 km à construire, respectivement dans la Binah (5,60%), dans la Kéran (6,41%) et dans le Dankpen (12,45%). Une source du ministère des TP nous confiait, hier, que rien n'exclut que les dispositions sont d'ores et déjà prises pour sanctionner ces entreprises.

La seule bonne note vient de l'Assoli où l'entreprise ECOB a été encouragée, bien qu'ayant démarré les travaux le 2 mai, au lieu du 12 avril contractuel, à cause du retard dans le paiement de l'avance de démarrage. « Les travaux évoluent normalement et un encouragement a été faite à

VERBATIM Par Eric J.

Revendications légitimes dérangeantes

Le corps médical est allé, pour la deuxième semaine consécutive, à une grève générale sur appel de leur principal syndicat, le Synphot (Syndicat national des praticiens hospitaliers du Togo). Les hommes en blouse des hôpitaux publics réclament de l'Exécutif l'adoption de leur statut particulier, la dotation sans délai des trois Centres Hospitaliers et Universitaires d'une connexion Internet, un audit financier des Centres Hospitaliers, le versement de l'appoint annuel 2010 relatif aux primes de risques et le relèvement desdites primes à 50.000 FCfa.

Au premier round, des discussions ont été engagées avec le gouvernement pour trouver un terrain d'entente. Sur la majorité des revendications, les points concernant le statut particulier et le montant mensuel des primes de risques divisaient les deux parties. Pour le syndicat, qui pense avoir fait beaucoup de concessions, le gouvernement doit fléchir pour que les choses rentrent dans l'ordre. Malheureusement, cela n'a pas été le cas, après cinq jours de négociations. Et, ils sont retournés à la charge. Cette fois-ci l'addition a été corsée : grève générale avec service minimum sec.

Certes, l'on peut comprendre la légitimité des revendications. Mais lorsqu'il n'existe pas de soins pour des cas urgents, cela cause un problème délicat de santé. A propos de ce durcissement du mouvement, certains le justifient par l'indifférence du gouvernement face aux revendications du corps médical. Cela n'est pas toujours vrai. D'autant plus que les autorités ont engagé des discussions avec les grévistes. Ce n'est pas l'échec des négociations qui peut expliquer le désintéressement du gouvernement. Pour preuve, le syndicat a revu le montant des primes à 20 000 FCfa et le gouvernement propose 18 000 FCfa. Aux dernières nouvelles, le gouvernement et le Synphot seraient sur le point de s'accorder sur les 19.000F CFA proposés par le premier. En tout état de cause, dans de pareilles situations, chaque partie met la pression, avec les moyens dont elle dispose, pour obtenir de l'autre plus de souplesses dans les revendications et d'efforts dans les solutions. Mais ici, l'abandon des malades en situation critique pendant quatre jours est une fatalité.

A l'heure actuelle, l'on ne peut décompter avec exactitude le nombre de morts parmi ces cas. Qu'est-ce qui peut faire encore plus mal lorsqu'on regarde une femme enceinte en train de s'écrouler avec son bébé ? Ou un accidenté dont le crâne est fracassé criant au secours ? Ou encore un malade programmé pour subir une opération rendant l'âme ? Franchement ça dérange !

Table ronde des bailleurs de fonds arabes L'Etat va gagner 28,35 milliards Cfa pour les 80 km entre Kpalimé-Atakpamé

C'est le fruit du besoin exprimé ce 15 juin par l'Etat togolais en tenant à Lomé une table ronde des bailleurs de fonds arabes que sont la Banque africaine pour le développement économique arabe (BADEA), le Fonds koweïtien, le Fonds saoudien, le Fonds de l'OFID (ex OPEP) et le Fonds d'Abou Dhabi. L'engagement est pris d'accompagner le Togo à hauteur de 28,35 milliards de francs Cfa, sur les 30 milliards de francs Cfa nécessaires pour réhabiliter et renforcer les 80 km de la route Kpalimé-Atakpamé, longue de 102 km. L'Etat togolais devra, lui-même, se trouver les 1,65 milliard de francs Cfa restants. Il faut rappeler que depuis 2009, la société Yamen traîne toujours à réhabiliter les 22 km, entre Kpalimé-entrée Adagali. Sur un financement de l'Etat togolais.

Le financement devra permettre de construire une nouvelle route suivant les normes de l'UEMOA, notamment une chaussée bidirectionnelle de 7 m de large,

deux accotements de 1,5 m de large chacun, une chaussée de 9 m de large, 2 trottoirs de 2 m de large. Et des caniveaux à ciel ouvert, des fossés pour assurer le drainage des eaux pluviales, de part et d'autre de la voie. La chaussée sera structurée en une couche de fondation de 18 cm d'épaisseur en graveleux naturel, stabilisée à 3% de ciment, une couche de base de 15 cm en grave concassée et une couche de roulement de 5 cm en béton bitumeux. Les travaux devront durer 18 mois.

Construite en 1970, la route Kpalimé-Atakpamé (Nationale 5) est déjà amortie. Ayant servi de déviation du trafic de la Nationale 1, en juillet 2008, lors de l'effondrement du pont d'Amakpapé, sa dégradation avancée rend la circulation quasiment impossible. La chaussée, actuellement large de 6 m, a subi depuis 1999 plusieurs réparations avec de l'enduit superficiel bicouche par endroits.

Brèves Santé

Accepter les émotions ou rechuter

La façon dont le cerveau réagit à la tristesse permet de prédire une rechute possible pour les personnes ayant déjà souffert de dépression.

C'est ce qu'indique une étude menée par des chercheurs de l'Université de Toronto, dont les résultats sont rapportés par le site PsychCentral. "Ce qui fait de la dépression une maladie si dévastatrice, ce sont les taux de rechute", explique Norman Farb, auteur principal de cette recherche. Pour les besoins de l'étude, les chercheurs ont observé l'activité cérébrale de 16 participants ayant déjà souffert de dépression, grâce à l'imagerie par résonance magnétique, alors qu'ils visionnaient un film triste. Seize mois plus tard, neuf des 16 patients avaient sombré à nouveau dans la dépression. Les images de leur activité cérébrale démontraient que face à la tristesse, les participants en rechute présentaient plus d'activité dans une région frontale du cerveau, le gyrus préfrontal médian. Ces réponses étaient également liées à davantage de rumination, c'est-à-dire la tendance à repenser de façon obsessionnelle aux événements négatifs. Ceux qui n'avaient pas rechuté affichaient quant à eux plus d'activité dans la partie arrière du cerveau, qui est relié à une plus grande acceptation des émotions.

Nos aliments nous tuent-ils ?

Environ 20% de l'ensemble des cancers serait causé par l'alimentation, contre 30% qui serait associé à des hormones déjà présentes dans l'organisme et 30% au tabac, a affirmé David Khayat, chef du service de cancérologie à la Pitié-Salpêtrière, au micro d'Europe 1. Le spécialiste a également indiqué qu'une meilleure alimentation pouvait avoir un impact positif sur le développement des cancers, même s'il n'existe "pas d'aliments qui traitent le cancer". Auteur du livre *Le vrai régime anticancer*, le cancérologue David Khayat estime que le thé vert, le jus de grenade, le gingembre, le pain et la viande rouge sont des aliments anticancéreux, contrairement au saumon et au thon rouge qui seraient cancérigènes. L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement, et du travail (Anses) a rendu un rapport d'expertise, le 27 mai dernier, suggérant qu'il n'existe aujourd'hui aucun aliment, nutriment ou complément alimentaire en soi capable de prévenir le cancer. Toutefois, l'agence sanitaire a précisé qu'une alimentation équilibrée et diversifiée associée à une activité physique régulière pouvait aider à prévenir le risque de certains cancers, préconisant notamment de limiter la consommation d'aliments à forte densité énergétique, l'absorption de boissons alcoolisées, et la consommation de viandes rouges, de charcuteries, de sel et d'aliments salés.

Les farines animales de nouveau en France

Les farines animales, interdites depuis la crise de la vache folle, seront-elles de retour dans nos assiettes ?

Le Conseil national de l'alimentation (CNA) envisage leur réintroduction en France, limitée dans un premier temps au secteur de l'aquaculture, puis étendue à l'alimentation des porcs et des volailles. Une décision attendue impatiemment par les éleveurs et les consommateurs. Actuellement, les farines animales sont utilisées pour la fabrication des engrais et pour l'alimentation des animaux de compagnie. Les poissons sont nourris, eux, de farine de poissons, mais d'espèces différentes, tandis que les porcs et volailles le sont par des céréales jugées hors de prix par les producteurs d'animaux d'élevage.

Production cotonnière

Le Togo pourrait doubler sa production de la campagne passée

Jean Afolabi

Cette année, les pays cultivateurs, regroupés depuis 2004 au sein de l'Association des producteurs de coton africains (Aproca), enregistrent une hausse de la production, rapportait la semaine dernière le quotidien sénégalais «Le Soleil». De 230.000 tonnes en 2008, la production malienne est passée l'année suivante à 300.000 tonnes au Mali. Le Togo pourra presque doubler sa production pour atteindre 50.000 tonnes de coton cette année — sans pour autant retrouver son niveau de 1996/1997 (200.000 tonnes).

Réunis à Dakar, les producteurs de coton africains ont réfléchi à l'avenir de la filière avec le sourire. D'après le quotidien sénégalais, certains n'hésitent pas à parler de renaissance de l'économie cotonnière africaine. La filière avait, en effet, connu une dégradation dans les années 2000, qui a duré 7 ans. Le secteur avait dû faire face à une chute des cours et à la désorganisation provoquée par sa privatisation.

Cette embellie ne doit pas faire oublier l'enjeu pour les producteurs africains: se positionner sur le marché international. Pour



Ousmane Oumate, président de la Confédération nationale des producteurs de coton du Cameroun (Cnpcc), la solution est de miser sur la qualité: «C'est notre seul atout face à nos concurrents qui ont des rendements plus importants que les nôtres», justifie le président de la Cnpcc.

D'autres, comme le Burkina, choisissent la quantité. Ce pays, premier producteur africain, a opté pour les organismes génétiquement modifiés. Le professeur Boly, scientifique à l'université du coton africain, engage les autres pays à «utiliser les sciences et

technologies au profit de la filière». Reste que les semences génétiquement modifiées cultivées sur 400 000 hectares au Burkina Faso sont décriées, y compris par les cultivateurs eux-mêmes.

Pour le moment, la priorité pour la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) est de promouvoir le «développement des coopérations transfrontalières entre les différentes sociétés cotonnières nationales, de façon à [...] réduire les coûts d'approvisionnement en intrants [...], de collecte, d'égrenage et d'acheminement aux ports».

Améliorer les services d'eau et assainissement

Le Zimbabwe touche 30 millions de dollars de la BAD

La Banque africaine de développement (BAD) et le gouvernement du Zimbabwe ont signé, le 10 juin dernier à Lisbonne, au Portugal, un accord de 30 millions de dollars, environ 15 milliards de francs Cfa, en appui au projet d'urgence de réhabilitation de l'approvisionnement en services et de l'assainissement (UWSSRP) dans le pays. Le projet UWSSRP est financé sur les ressources du Fonds fiduciaire multi-donneurs

pour le Zimbabwe (le Zim-Fonds).

Une fois mis en œuvre, le projet permettra d'améliorer l'état de l'infrastructure de l'eau et de l'assainissement à Harare, Masvingo, Mutare, Chegutu, Kwekwe et Chitungwiza, au bénéfice de plus de 4,15 millions de personnes vivant dans ces villes. Le ministre zimbabwéen des Finances, Tendai Biti, a reconnu dans le projet « une étape supplémentaire essentielle et

importante » vers le rétablissement des services de base dans tout le pays. «Le projet aura un impact réel sur les hommes et les femmes dans le pays », a-t-il déclaré. Il a également souligné qu'il est nécessaire que son gouvernement œuvre à l'apurement des arriérés du pays comme une étape importante pour accélérer le processus de la relance de l'économie.

SANTÉ

Par Maurille Aféri

Le Rhume

peuvent compliquer cette pathologie. Les cellules de l'intérieur du nez produisent un liquide visqueux, le mucus, plein d'anticorps qui empoisonnent les microbes. Alors il vaut mieux se moucher que renifler car les microbes empoisonnés montent alors jusqu'aux oreilles et se reproduisent ce qui peut parfois causer des otites.

Traitement

Dans la forme la plus courante le traitement est symptomatique et consiste en une bonne hydratation de l'enfant, et une désobstruction du rhinopharynx régulière (mouchage et lavage nasal). Une

fièvre élevée peut nécessiter l'administration d'antipyrétique. En cas de surinfection bactérienne, on utilisera des antibiotiques. La prévention des récurrences de la forme chronique peut se faire avec des immunostimulants, une diétothérapie ou des cures thermales. Une supplémentation en zinc immédiatement avant et durant la période hivernale peut avoir un effet bénéfique. Dans ce cas, l'association avec d'autres vitamines et oligoéléments (cuivre, fer) est recommandée afin de ne pas induire une déplétion de ces éléments traces. Dans la forme chronique, l'ablation des végétations peut être indiquée.

La rhinopharyngite de l'enfant La maladie

Il s'agit d'une maladie très courante provoquée par l'adaptation du système immunitaire à l'environnement rempli de germes et virus. Transmise par voie aérienne, on ne la trouve pas dans les premiers mois car les anticorps maternels défendent encore l'enfant après sa naissance. Écoulements nasaux, fièvre, inflammation des tympans marquent la crise typique de cette pathologie qui guérit spontanément en moins d'une semaine. Une laryngite striduleuse apparaît parfois. Des formes chroniques ou une surinfection

Afrique

La riziculture pourrait connaître un boom

L'Afrique subsaharienne pourrait doubler voire tripler ses rendements de riz et même un jour en exporter vers l'Asie où l'expansion urbaine et la montée du niveau des océans menacent les rizières, explique un chercheur. Une grande part de l'Afrique subsaharienne, le Soudan par exemple, a de grands espaces disponibles pour la culture du riz, a déclaré à l'AFP Robert Zeigler, directeur général de l'Institut international de recherches sur le riz de Manille. Mais ces terres doivent

expliqué M. Zeigler à Madrid où il était venu recevoir un prix de la fondation espagnole BBVA. "D'ici dix ans nous allons nous allons commencer à voir des évolutions des statistiques nationales de production, je n'ai aucun doute la dessus", a affirmé le chercheur.

L'Institut international de recherche sur le riz (IRRI) prévoit une "révolution verte" en Afrique à partir de semences améliorées, de meilleures infrastructures, de mécanisation simple des outils agricoles et de



Des femmes récoltent du riz au Burkina Faso

encore être exploitées.

Pour l'instant l'Afrique importe 40% de ses besoins d'Asie. En 2009 la production de riz en Afrique s'est accrue de 3,44% atteignant 24,43 millions de tonnes, selon les statistiques de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Mais la demande s'est accrue de 4,2% la même année obligeant le continent à importer 10 millions de tonnes pour une valeur de 4 milliards de dollars, a relevé le rapport annuel du Centre du riz pour l'Afrique (Adrao).

"Nous cherchons à doubler ou à tripler les rendements en Afrique, ils sont très bas actuellement", a

recherche agronomique. A long terme, explique son directeur général, la demande de riz va continuer de s'accroître en Asie mais les terres disponibles pour les rizières sont déjà saturées et leur surface pourrait se réduire. Les mégapoles asiatiques gagnent du terrain sur les cultures et des deltas sont submergés par la montée des eaux ainsi que par les tornades dues au changement climatique, décrit M. Zeigler. "Si vous regardez l'Afrique subsaharienne, il y a des zones, de très grandes zones qui ont beaucoup de terres, de très bonnes terres, qui ont beaucoup d'eau et il y a peu de gens qui y vivent", dit-il.

Mauritanie

La croissance du PIB chiffrée à 5,2% en 2010

D'après une récente mission du Fonds monétaire international (Fmi) en Mauritanie, les résultats macroéconomiques enregistrés en 2010 ont été dans l'ensemble satisfaisants. Le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) réel s'est chiffré à 5,2% grâce à l'affermissement de la demande extérieure et à la reprise de l'activité dans les secteurs non extractifs. Le taux d'inflation a été contenu à 6,1% en glissement annuel, malgré la hausse des cours des matières premières. En outre, la bonne tenue des exportations du secteur minier (fer, or, et cuivre) a contribué à l'amélioration du solde courant de la balance des paiements et à consolider le stock des réserves de change qui a atteint 287 millions de dollars E.U., soit l'équivalent de 2,1 mois d'importations. Cependant, le chômage reste élevé et l'économie fait face depuis quelques mois au défi que pose l'envolée des cours internationaux des denrées de

première nécessité (blé, riz) et des produits pétroliers.

A court terme, les dépenses additionnelles engagées par le gouvernement dans le cadre du programme de solidarité 2011 peuvent être justifiées dans le contexte actuel pour atténuer l'impact de la hausse des prix des produits alimentaires et énergétiques sur les couches pauvres et vulnérables. Les autorités et la mission se sont accordées sur les objectifs à atteindre en 2011 au titre de la FEC et qui restent en ligne avec le programme adopté pour la période 2010-2012. Ces objectifs consistent à atteindre un taux de croissance de 5,3% du PIB réel hors pétrole, de contenir l'inflation à 7,5%, d'accroître les réserves de change à 2,7 mois d'importations et de consolider l'amélioration du solde budgétaire et du compte courant extérieur

BASKETBALL/

La Fédération togolaise cherche argent

Alors que le Togo connaît depuis plusieurs jours ses adversaires pour le championnat d'Afrique des nations de basket-ball, la FTBB (Fédération togolaise de basket-ball) ne sait pas à quel saint se vouer pour la préparation de ses joueurs. Problème d'argent...

XSports

C'est en substance ce qu'on peut retenir d'une conférence de presse tenue au siège de l'instance par les responsables de la FTBB. " Au départ, nous avons prévu une préparation d'un mois. Mais compte tenu des difficultés financières auxquelles nous faisons face, nous avons jugé bon de ne retenir que 20 jours. Maintenant le ministère des Sports nous demande de réduire jusqu'à 10 jours pour couvrir les frais", a indiqué Nadouvi Lawson-Body, la présidente de la FTBB. C'est clair, l'épineux problème du financement des fédérations sportives à l'approche de compétitions se pose une nouvelle fois.

Un financement déficitaire

A en croire Mme Lawson-Body, le ministère des Sports s'est dit incapable de couvrir les frais de la préparation de l'équipe nationale pour le tournoi à Madagascar. Selon les prévisions de la fédération, une somme totale de 40 millions de fca serait nécessaire pour une bonne et sereine préparation des athlètes. Une somme que le ministère des Sports n'est visiblement pas prêt à verser. Néanmoins, aux dernières nouvelles, le ministère des Finances aurait mandaté Christophe Tchao de récupérer une somme de 19 millions de fca pour la FTBB.



Lawson-Body Nadouvi, présidente de la FTBB

Alors que Nadouvi Lawson Body attend l'apport de cinq joueurs expatriés pour étoffer son équipe en vue de la compétition, nul doute que les choses ne s'annoncent pas très roses. Déjà en décembre dernier, la FTBB a dû faire face seule aux énormes dépenses qu'a engendré l'organisation des éliminatoires de la zone 3 à Lomé. Un tournoi au terme duquel les Eperviers du Togo version basket-ball ont décroché leur ticket qualificatif pour l'Afrobasket 2011. Depuis, les primes promises par le ministère des Sports n'ont pas

encore été versées.

Un tirage pas très clément pour le Togo

Le Togo a pris connaissance de ses futurs adversaires à l'Afrobasket messieurs qui se dispute du 17 au 8 août prochain à Madagascar. Le tirage au sort, effectué le 04 juin dernier, loge le Togo dans la poule D aux côtés de la Tunisie, du Rwanda et de la Centrafrique.

Pour sa première depuis 1978, le Togo n'a pas été verni. Les Eperviers qui ont obtenu leur qualification à l'issue du tournoi de la zone 3

devant le Nigeria, la Côte d'Ivoire, n'ont pas été désignés tête de poule en raison de leur mauvais rang sur l'échiquier continental. Le Togo fera ses débuts face à la Tunisie le 18 août avant de retrouver la Centrafrique le 20 août, avec l'objectif de décrocher sa qualification pour la seconde phase de la compétition.

C'est Madagascar qui a été retenu pour organiser l'Afrobasket masculin 2011, en remplacement de la Côte d'Ivoire, en raison de la crise politique dans laquelle elle se trouve depuis novembre dernier.

FOOTBALL/

Coupe du Monde de la FIFA 2014, le tirage au sort prévu le 30 juillet prochain

Deux cent trois équipes seront présentes sur la ligne de départ, pour tenter de gagner le droit de remporter le trophée le plus convoité de la planète football. Elles ne seront cependant que 31 à prendre part à la phase finale aux côtés du Brésil, pays hôte de la compétition, en juin et juillet 2014. Le Bhoutan, Guam, la Mauritanie et Brunei ont choisi de ne pas participer au tournoi.

Les premiers tours préliminaires sont organisés en ce mois de juin et en juillet en Amérique du Nord, centrale et Caraïbes, ainsi qu'en Asie. À l'issue de ce premier écrémage, les 180 formations encore en course participeront au Tirage au sort préliminaire, programmé le 30 juillet (15 heures, heure locale / 20 heures CET) à Rio de Janeiro. Cette cérémonie concernera cinq confédérations : l'AFC, la CAF, la CONCACAF, l'OFC et l'UEFA.

L'Amérique du Sud ne sera pas concernée, dans la mesure où la qualification se jouera sous la forme d'un championnat, selon le calendrier prévu par la CONMEBOL. Pour en savoir plus sur les différents formats de compétition, merci de consulter le site FIFA.com (lien dans la colonne de droite)

L'édition du 27 juillet 2011 du Classement mondial FIFA/Coca-Cola servira de référence pour les différents tirages au sort. Seule la CONCACAF fera exception à cette règle, puisqu'elle a déjà utilisé le classement de mars 2011 pour organiser le premier tour préliminaire.

Les quotas de places alloués aux



différentes confédérations resteront inchangés en 2014. Comme le Comité Exécutif de la FIFA l'a confirmé au début du mois de mars, l'Europe comptera 13 représentants, l'Afrique 5, l'Amérique du Sud 4,5, l'Asie 4,5, l'Amérique du Nord, centrale et Caraïbes 3,5 et l'Océanie 0,5. En revanche, la composition des matches de barrage intercontinentaux est appelée à changer. Les affiches seront désormais dési-

gnées à l'issue d'un tirage au sort, qui aura lieu à l'issue de la réunion du Comité organisateur de la Coupe du Monde de la FIFA, Brésil 2014™, le 29 juillet 2011.

La compétition préliminaire pour la Coupe du Monde de la FIFA 2010™ avait réuni près de 20 millions de supporters dans les stades, soit une moyenne de presque 23 000 spectateurs par match. Il s'agit là d'un nouveau record dans

l'histoire des préliminaires de la compétition reine. Le Mexique s'impose comme l'équipe la plus populaire, avec une affluence de près de 82 000 personnes par match. Au total, 735 000 fans ont suivi le parcours de la Tricolor. L'Angleterre a quant elle attiré 80 000 spectateurs à chacune de ses sorties. Dans l'ensemble, les qualifications ont concerné 5 602 joueurs, 310 arbitres et 650 assistants.

Tennis/Nadal, des chiffres qui donnent le vertige

Sixième Roland Garros, dixième titre en Grand Chelem, dix-septième victoire sur Roger Federer. Rafael Nadal cumule des statistiques impressionnantes après sa victoire sur le Suisse en finale de Roland Garros le 5 juin dernier.

Grâce à cette victoire, le Majorquin conserve sa place de N.1 mondial qu'il aurait perdue au profit de Novak Djokovic en cas de défaite face à Roger Federer. "Ce tournoi est vraiment quelque chose de très spécial et d'exceptionnel pour moi", a déclaré Rafael Nadal après s'être écroulé à la balle de match. C'est, à 25 ans, son dixième titre en Grand Chelem.

Contre Federer, il a décroché sa 17e victoire en 25 rencontres contre son rival, la sixième en huit finales du Grand Chelem. Avec ce sixième sacre en seulement sept participations, Nadal rejoint Bjorn Borg, le seul joueur de l'histoire qui lui arrive à la cheville sur terre battue mais qui avait eu besoin de huit tentatives entre 1974 et 1981 pour atteindre ce total. Nadal y est parvenu à l'âge de 25 ans et deux jours, soit un jour plus tard que Borg, qui reste aussi devant l'Espagnol le plus jeune champion de l'histoire à avoir atteint la barre des dix victoires en Grand Chelem.

Premier joueur à défendre un titre majeur depuis Federer à l'US Open 2008, Nadal a réussi la passe de six au bout d'un parcours parfois chaotique et globalement moins brillant que par le passé. Mais il ne faut pas oublier que, depuis qu'il a été mené deux sets à un au premier tour par l'Américain John Isner, l'Espagnol n'a plus perdu qu'un seul set, face à Federer, témoin de la marge dont il bénéficie sur ses adversaires. Nadal aura l'occasion de mettre tout le monde d'accord avec un septième sacre en 2012, un exploit qu'il a réussi en avril à Monte-Carlo, son autre tournoi fétiche.

A Wimbledon, où il aura aussi un titre à défendre, il aura l'occasion d'égaliser Borg aussi au nombre de succès et se rapprocher un peu plus du record de seize trophées de Federer.

Real Madrid/ Cristiano Ronaldo vote pour une signature d'Adébayor

Dans une interview accordée à nos confrères de radio Cadena Cope, l'attaquant portugais du Real Madrid, Cristiano Ronaldo, est revenu sur le marché des transferts du côté du Real Madrid. Il se dit très content d'évoluer sous la direction de José Mourinho. Par rapport au club, il souhaiterait voir Luis Figo prendre la place laissée vacante par Jorge Valdano au poste de directeur sportif.

Quant aux joueurs qu'il aimerait avoir comme coéquipiers pour la saison à venir, Ronaldo trouve que Fabio Coentrao, le latéral portugais du Benfica de Lisbonne «serait une grande recrue», fait constater au passage que Kun Aguero et Neymar sont pétris de talent mais poursuit en apportant un soutien, sans faille à l'attaquant togolais, Emmanuel Adebayor. Selon Cristiano Ronaldo, Adébayor «est un bon footballeur et il est très important dans le vestiaire. Il ... transmet une énergie positive».

Des propos qui tombent au lendemain de l'expiration du délai de la levée d'option accompagnant le prêt du joueur, de Manchester City et qui disent tout sur la préférence du meilleur buteur en titre de la Liga espagnole.

Pour sa propre personne, il dit ne pas être prêt à quitter ce mercato le Real Madrid où il dit vouloir évoluer pendant encore plus de dix ans avec les noms précités. Voilà qui est bien clair sur les pieds et les mains que faisait Manchester City pour son recrutement.

Avis de réunion

Le Président de l'Amicale des Ressortissants du Canton de Ténégà à Lomé (ARCATEL) informe les membres et sympathisants de ladite amicale qu'en raison de la grande pluie qui s'est abattue sur la ville de Lomé ce dimanche 12 juin 2011, l'Assemblée Générale Ordinaire prévue ce jour est reportée au **dimanche 19 juin 2011 à 09 heures au CEG Agoè-Centre**, lieu habituel.

En conséquence et vu l'importance de l'ordre du jour, il invite tous les filles et fils de Ténégà résidant à Lomé et ses environs à prendre massivement part à cette Assemblée Générale.

Pour le Bureau Exécutif
Le Président

Achille SOUNTOUMA

Proposition de modification de la Constitution

L'UFC met les pieds dans le plat, le RPT retient son souffle

Sylvestre D.

Tout ça fait désordre. D'aucuns préféreront le terme d'anarchie. On dira d'entrée qu'ils sont avarés en proposition de loi, mais l'une des fois qu'ils veulent jouer leur rôle, ils offrent finalement un spectacle confus. En début d'année, nous écrivions que l'Exécutif devra solliciter une révision de la loi fondamentale pour répondre à un impératif de la modernisation de la législation nationale, après la réécriture de nombreux avant-projets de textes. Au finish, ce sont des députés issus du Rassemblement du peuple togolais (RPT, au pouvoir) et de l'Union des forces de changement (UFC, opposition) qui en font une proposition de loi portant modification des articles 13, 21, 116, 117 et 125. Et le 1^{er} juin, le texte était étudié en commission où la commission des droits de l'homme donnait un avis favorable, pendant que la commission des lois l'adoptait au fond. On s'attendait donc à une séance plénière paisible, au nom de la majorité mécanique. Comme une lettre à la poste. Sur le calendrier du mois de juin de l'Assemblée nationale, ladite séance était prévue pour le 10 juin, c'est-à-dire vendredi dernier. Mais il n'en a rien été.

Aux dernières nouvelles, il est répondu, de façon laconique, que le calendrier des séances publiquement affiché dans le hall du Parlement est à titre indicatif. Et donc, rien n'oblige à tenir les séances aux dates prévues. Seulement, jusqu'à hier, il n'était pas possible à L'UNION d'obtenir la nouvelle date. Ce qui ne surprend guère au regard du tollé de condamnations qu'a suscité la proposition de loi. Et le comble aura été cette interview du 3^{ème} vice-président de l'UFC, avant-hier, sur les antennes de la radio privée Kanal FM. Djimon Oré a clairement indiqué que son parti ne s'associera pas au RPT pour l'adoption de la proposition de loi. « Cette position est celle de mon parti », devait-il marteler. Pour dire que ce revirement à 180° de son parti est une décision unanime de tout le bureau national. La raison est toute simple : le parti est prêt pour une révision globale de la Constitution, c'est-à-dire dans son ensemble et en même temps, et non une retouche partielle qui obligera à remettre le texte sur la table au moment de parler des réformes constitutionnelles et institutionnelles, notamment le mandat présidentiel et sa limitation, le mode de scrutin, etc. « Les discussions sont pourtant très avancées entre le RPT et l'UFC sur la question », ajoutait-il. Avant de refuser d'y entrevoir un coup de pied dans l'entente de cohabitation entre les deux partis, jadis méprisants l'un envers l'autre.

Cette position brusque de Gilchrist Olympio et les siens doit surprendre, quand on sait que le parti a activement participé aux travaux en commission parlementaire. Et ce avant d'introduire une lettre au



Djimon Oré,
3^{ème} Vice-président de l'UFC

président de l'Assemblée nationale pour demander de surseoir au vote final. Ridicule ! On ne peut pas comprendre qu'une telle aventure ne soit pas bien réfléchie en aparté entre les deux partis avant d'être envoyée en public. Au point d'offrir un spectacle de désistement qui n'honore point le travail parlementaire. Visiblement, le RPT doit regretter son co-auteur du texte. Le parti présidentiel pensait l'affaire pliée dans la pure intimité. Il doit être seul si le texte doit forcer le passage des critiques.

Il faut dire que, au-delà des critiques pour une obligation d'unanimité avant toute modification qui peuvent être balayées s'il s'agit seulement des amendements techniques des articles 13, 21, 125, la crainte sérieuse vient de l'article 116 nouveau qui prévoit que le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) va dorénavant être présidé par le Président de la République en lieu et place du président de la Cour suprême. Dans un communiqué du 8 juin, le Front des Organisations pour la Sauvegarde des Acquis Démocratiques et une Gouvernance Efficace (FRONT-SAGE) parle d'une « grave intrusion de l'Exécutif dans le pouvoir judiciaire » avec l'installation du Chef de l'Etat à la tête de cette institution capitale et du ministre de la Justice comme son vice-président.

« Dans un pays où la dictature et ses pratiques ont la vie dure, et où l'Etat de droit tarde à naître, une telle situation est absolument inadmissible (...) dans le cas de la France que nous voulons ainsi copier, cette situation a fait dernièrement l'objet de vives critiques et discussions et des voix se sont élevées pour demander des changements dans la mesure où lorsque le chef de l'Etat, président du Conseil Supérieur de la Magistrature, agit en justice contre un citoyen ou pour quelque autre cause que ce soit, il se retrouve de facto en situation de juge et partie, ce qui peut violer les garanties fondamentales d'indépendance et d'impartialité de la justice », écrivait-il.

A l'opposé, dans le parti présidentiel, il est plus question de formaliser une pratique non écrite. Des magistrats du Conseil ont toujours transporté, jusque-là, leurs différends devant le Chef de l'Etat pour règlement. Même si cette

méthode ne faisait pas l'unanimité des magistrats membres. Dans les démonstrations, on raconte qu'actuellement, l'article 116 fait naître des difficultés au moment du renouvellement des magistrats des cours d'appel et tribunaux : on se déchire entre faire un collège électoral pour les cours d'appel, faire un autre pour les tribunaux ou garder un seul collège devant élire les quatre magistrats. Pour simplifier, il faut donc distinguer. Les magistrats eux-mêmes estiment que, dans la pratique, la présidence du CSM par le président de la Cour suprême a montré ses limites. L'indépendance des magistrats est influencée par la tendance à faire allégeance au président de la Cour suprême qui peut également présider la chambre administrative devant laquelle, constitutionnellement, des recours contre les décisions des organismes statuant en matière disciplinaire sont déposés. De plus, il s'agit de préserver l'impartialité du président de la Cour suprême et des présidents de chambres dans les affaires disciplinaires.

Dans cet imbroglio, il faut croire que des choses se passent en coulisse. Et le Parlement et son parti majoritaire n'ont d'autre choix que de retarder le vote d'une proposition critiquable et critiquée.

Respect des engagements en matière de droits de l'homme

Les "vérités" de l'Exécutif devant les Nations Unies le 6 octobre prochain

Le Togo finalise son avant-projet de rapport national ce jour, au titre de l'Examen périodique universel (EPU), avec un atelier de validation de deux jours. Suivant le calendrier adopté par le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, le document du Togo doit être soumis le 4 juillet 2011 et présenté le 6 octobre suivant, lors de la 12^{ème} session du mécanisme d'Examen périodique universel adopté en mars 2006 par l'Assemblée générale des Nations Unies pour le respect par tout pays de ses obligations et engagements en matière de droits de l'homme. Il ne doit occuper que 20 pages, en 10.700 mots, pour répondre aux exigences en matière d'élaboration des rapports au titre de l'EPU. La séance aura rompu avec les tiraillements des ateliers précédents. Il s'est agi d'intégrer les derniers amendements au document national.

Le parcours a été long. Le Gouvernement togolais ayant initié une série d'activités depuis décembre 2010 en direction de plusieurs couches socioprofessionnelles pour informer, sensibiliser, former, recueillir les informations, les observations et les propositions en vue de l'élaboration de cet avant-projet de rapport. Il ne faut donc pas s'étonner d'entendre dire que

Hygiène et Assainissement au Togo

Un document de stratégie en préparation pour l'horizon 2015

* Le réseau de caniveaux à étendre dans les capitales régionales à l'horizon 2015.

* Environ 200 milliards de francs Cfa nécessaires à l'exécution du programme.

Les quelques chiffres suivants des ministères chargés de la Santé, de l'Eau et de l'assainissement, et de l'Environnement expliquent assez bien le travail à accoucher pour le mieux-être de la population. Entre 1998 et 2006, le taux d'accès aux ouvrages améliorés d'évacuation des excréta est passé de 37,2% à 31,2 avec un déséquilibre entre milieu urbain et milieu rural - 66,6% contre 10% - . Dans le domaine de la gestion des eaux pluviales, des eaux usées et des déchets solides urbains, la situation est pratiquement la même. La précarité des conditions d'hygiène et d'assainissement affecte négativement l'état de santé des populations, en particulier les enfants.

En effet au Togo, précise-t-on officiellement, les maladies les plus courantes en relation avec l'eau, l'hygiène et l'assainissement sont les dysenteries, la fièvre typhoïde, les gastroentérites, les vers intestinaux et le choléra. Pour ce qui concerne le choléra particulièrement, les épidémies de 1998, 2001 et 2008 ont touché respectivement 3 669 personnes dont 239 décès, 2 740 personnes dont 135 décès et 399

personnes dont 3 décès. Par ailleurs, plus de 14% de la mortalité infanto-juvénile en 2008 sont dus aux maladies diarrhéiques.

Pour renverser la tendance, et se doter d'un meilleur système d'hygiène et d'assainissement, l'autorité publique se propose, avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies pour l'enfance (Unicef), de mettre en place une nouvelle politique d'hygiène et d'assainissement et une stratégie pour son opérationnalisation. Cela pourrait donner lieu à l'adoption, sous peu, par le gouvernement d'une Politique nationale d'hygiène et d'assainissement. Une Politique nationale dont la confection a entièrement impliqué les ministères clés, les organisations non gouvernementales, le secteur privé, les partenaires techniques et financiers et les représentants des communautés de base. Elle constituera le vivier où les acteurs concernés viendront puiser l'élaboration, l'exécution et le suivi-évaluation des programmes et projets en matière d'hygiène et d'assainissement.

Des secteurs et sous-secteurs sont évoqués selon les réalités du

terrain et les besoins de la population. Il s'agit notamment : de l'Assainissement autonome des eaux usées et excréta en milieu rural et en milieu urbain (AEUE), de l'hygiène dans les établissements humains et les milieux connexes ainsi que dans les établissements de santé ; de l'Assainissement collectif des eaux usées et des excréta en milieu urbain (ACEU) et l'assainissement pluvial (AP) ; de la gestion des déchets solides urbains (GDSU) ; ou encore de l'Assainissement dans les établissements classés autres que les établissements de santé (AEC).

Pour l'accès à l'assainissement autonome des eaux usées et excréta - latrines et puisards -, on envisage le renforcement, en conformité au programme des OMD, de leur accès à environ 554 000 ménages supplémentaires d'ici à l'horizon 2015. A la même échéance, un minimum de 1960 écoles supplémentaires, en ce qui concerne l'assainissement des eaux usées et excréta dans les écoles élémentaires, disposeront chacune d'au moins deux blocs de latrines pour filles et autant pour les garçons, et un bloc de deux cabines pour le corps enseignant et de dispositif de lave-mains pour l'hygiène. Par ailleurs, environ 200 latrines publiques devront être réalisées, en tenant compte du genre (femme, homme et handicapé).

Pour ce qui est du renforcement de l'accès aux ouvrages d'assainissement collectif des eaux usées et des excréta, il sera prévue la réhabilitation et l'extension du réseau d'égout et des stations de relevage de Lomé à d'autres quartiers. Et au moins 10 stations d'épuration des boues de vidanges devront être disponibles dans les capitales régionales du pays.

En vue de renforcer l'accès des populations urbaines aux ouvrages d'assainissement des eaux pluviales, le réseau de caniveaux devra être étendu dans les capitales régionales. Chacune de ces cinq capitales devra disposer d'un Schéma global de gestion des eaux pluviales (SGEP).

On envisage, pour les déchets solides, une stratégie de gestion des 30 centres urbains les plus peuplés. Avec la construction de 5 centres d'enfouissement technique par région, et d'un centre d'enfouissement intercommunal technique par région.

Pour son opérationnalisation, il sera défini des actions d'ordres juridique et institutionnel à entreprendre pour l'effectivité des orientations et stratégies de la Politique nationale de l'hygiène et de l'assainissement du Togo, ainsi qu'un plan de mise en œuvre à l'échéance 2015. Chaque programme ou projet ayant un coût, il est susurré, officieusement, un montant qui avoisine les 200 milliards de francs Cfa.

La BADEA satisfaite de l'exécution du projet PARTAM

L'entreprise Midnight Sun finit en six mois les travaux d'un an

Etonam Sossou

La première partie du projet d'aménagement et de réhabilitation de terres agricoles dans la vallée de Zio (PARTAM) est à sa phase terminale. Prévue initialement pour une durée d'exécution de 12 mois à compter du 1^{er} janvier 2011, cette première partie dénommée «*la phase de réhabilitation*» a été plutôt réalisée en 6 mois par l'entreprise Midnight. «*Nous avons écourté la durée des travaux parce que les populations vivent de ces terres*» a expliqué le Directeur de Midnight, le Consul Victor SOSSOU. Avant de confirmer qu'après la réception des ouvrages, il revient à l'administration de faire la répartition des terres.

A travers la réhabilitation de 360 hectares, ce projet permettra de produire du riz et des fruits et légumes même en saison sèche sur irrigation. La contre-valeur est estimée à plus de 2 milliards de francs CFA, débloquée par le Fonds Saoudien.

L'objectif global de ce projet est de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté dans la vallée par le développement de périmètres irrigués et l'intensification de la production agricole. A terme, il devrait accroître la production agricole d'au moins 6 tonnes de riz, de maïs, de cultures fruitières et légumières par paysan.

Ce projet d'aménagement hydro-agricole fait partie d'un projet plus vaste qui vise également une



Un canal d'irrigation

meilleure gestion des ressources naturelles, l'accès des bénéficiaires aux intrants et aux équipements agricoles, l'accès à l'eau potable ainsi que la promotion des activités génératrices de revenus en faveur des femmes et des jeunes.

L'expert analyste financier à la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), Karim CHOUROU, se dit «*satisfait à 90%*» de l'état d'avancement des travaux (PARTAM) financés par son institution et dont il a visité les installations ce jeudi 16 juin. «*Ce que j'ai vu me reconforte dans l'idée que c'est un véritable travail de qualité qui a été abattu*» a indiqué M. CHOUROU à la fin de sa visite, soulignant que «*le succès de cette réalisation réside dans la façon dont le gouvernement togolais et l'entreprise prestataire se sont appropriés le projet depuis le début et continuent de le manifester en le gérant correctement pour le plus grand intérêt des populations*».

Toujours selon lui, les succès enregistrés dans la mise en œuvre de ces périmètres agricoles vont avoir des impacts sur les autres projets de même nature financés par l'institution et qui sont en cours d'exécution.

Le projet d'aménagement des terres agricoles contribue non seulement à lutter contre la pauvreté, mais il participe aussi à



Victor Sossou, Directeur de Midnight Sun

stopper l'exode rural en permettant à de nombreux jeunes d'exploiter des superficies agricoles. L'implication des groupements de femmes est une des principales raisons qui sous-tend ce fort soutien de la BADEA.

Le ministre délégué auprès du ministère de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage, chargé des infrastructures, M. KOLANI Gourdigou, a souligné que les aménagements hydro agricoles sont financièrement gourmands. Ce qui demande donc une prise en

compte des réserves émit par les bailleurs de fonds.

La seconde partie du projet intitulée «*la phase d'extension*» couvre 300 hectares et est financée à hauteur de 4 à 6 milliards de FCFA par la BADEA.

Le périmètre agricole de Kovié, qui a permis l'aménagement des terres, comprend entre autres, des canaux permettant d'écouler les eaux, un barrage et plusieurs autres équipements. Les ouvrages seront livrés à la fin de ce mois.

Journée de l'enfant africain 2011

L'UA prend conscience du poids des enfants de la rue

«*Ensemble pour des actions urgentes en faveur des enfants de la rue*» : c'est sous ce thème que se célèbre ce jeudi 16 juin 2011 la journée de l'enfant africain. Un thème qui exprime clairement une volonté de la communauté africaine : celle de trouver enfin des solutions urgentes et efficaces contre ce phénomène des enfants de la rue.

Au moment où cette catégorie sociale retient pour une première fois l'attention des dirigeants africains, une petite balade au cœur de Lomé la capitale togolaise nous a permis de confirmer nous aussi l'ampleur du phénomène.

Ici, on entend par enfants de la rue, ces jeunes enfants âgés entre 10 et 20 ans qui n'ont ni famille ni domicile. Au quotidien, ils survivent grâce à certaines activités improbables telles que le lavage des véhicules, la mendicité, les agressions et aussi, la récupération des morceaux de ferrailles, pour ensuite les vendre à certaines sociétés métallurgiques de la ville. Tard dans la nuit, après une journée de dur labeur, ces derniers se couchent sur des débris de carton sur les vérandas de certains grands magasins de la ville, ou encore dans les jardins publics. Mais avant ce repos mérité, ces «*délinquants*» se positionnent dès une certaine heure de la soirée dans certains coins obscurs du centre ville ; malheur pour vous si vous passez par là. Car ils vous dépouilleront de tout. Et pour pire si vous êtes une femme, vous courez un grand risque d'être violée. Afin de garder un moral toujours au top, les enfants de la rue consomment régulièrement de la drogue et beaucoup d'alcool.

Le phénomène des enfants de la rue reste un problème social préoccupant au Togo; une situation qui empire au jour le jour ; car leur nombre ne fait qu'augmenter, avec la misère ambiante que connaissent des milliers de familles togolaises. Du côté du ministère togolais des affaires sociales et des ONG de défense des droits des enfants, on semble débordé par le phénomène. Grâce au projet de lutte contre le phénomène «*des enfants de la*



rue» et de la délinquance juvénile avec l'appui des initiatives de l'allègement de la dette multilatérale du Togo, le ministère des affaires sociales tente depuis quelques années de replacer certains de ces enfants dans leur familles, ou encore dans les quelques rares structures d'accueil du pays. Une opération qui se solde le plus souvent toujours par un échec, faute de suivi minutieux. Car lorsque ces derniers retournent en famille, ils sont très mal accueillis ; et ne se voyant pas accepter par les siens, ils jugent

nécessaire de retourner vivre «*librement*» dans leur «*jungle*» de la rue.

Mieux vaut tard que jamais ! s'il a fallu attendre 2011 pour que l'union africaine se rende à l'évidence de l'ampleur de la situation de ces enfants qui pullulent les rues africaines, il ne nous reste qu'à souhaiter que cette bonne volonté sortent des colloques, séminaires, conférences et autres, pour cette fois se manifester par des actions concrètes et perceptibles sur le terrain !



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 261 35 29 / 905 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre DJOKEH
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1064
DE LOTO BENZ DU 08 Juin 2011

Le tirage de Loto Benz de ce mercredi 15 juin 2011, porte le N°1065.

Le tirage précédent a permis à plusieurs parieurs de la LONATO de gagner à travers tout le pays, des gros lots et des lots intermédiaires.

A **DAPAONG** et à **ATAKPAME**, deux parieurs ont eu le bonheur de remporter chacun la somme de 500.000 FCFA sur les points vente 1131 et 2040.

A **LOME**, nous avons dénombré deux lots de 525.000F CFA gagnés sur le point de vente 7228, un lot de 750.000F CFA remporté sur le point de vente 8091, deux gros lots de 1.000.000F CFA gagnés auprès des opérateurs 7427 et 6923, un gros lot de 1.250.000F CFA et deux gros lots de 1.350.000F CFA remportés respectivement par des parieurs sur les points de vente 3030, 7723 et 7724.

Continuez à acheter vos tickets de la Tranche Commune Entente 2011! Avec 200F CFA achetez et grattez vos tickets à trois chances! Grattez et si découvrez trois fois un montant, vous gagnez une fois ce montant. Vous pouvez gagner jusqu'à 500.000F CFA!

Grattez et si vous découvrez trois fois une jarre tenue par des mains, vous gagnez:

- 500.000F CFA
- Un voyage par avion et un séjour à Abidjan en République de Côte d'Ivoire
- Des supers gros lots allant de 1.000.000F CFA à 5.000.000F CFA.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LA LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1065 de LOTO BENZ du mercredi 15 Juin 2011

Numéro de base

80

14

45

05

73